



Livret
capitalisation
n°2

**La stratégie d'hygiène
et d'assainissement
de la Ville de Zinder (Niger)**

**Le partenariat
Nord-Sud pour
relever le défi
du service public
d'assainissement**



Ce livret de capitalisation s'adresse aux acteurs impliqués dans les services d'assainissement au Niger et à leurs partenaires de coopération. Il a été élaboré dans le cadre du projet *Mise en œuvre de la stratégie d'hygiène et d'assainissement de la Ville de Zinder* cofinancé par le Conseil départemental du Val-de-Marne, la Ville de Zinder, l'Union européenne, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) et le programme Solidarité Eau (pS-Eau).

Durant sa mise en œuvre, de mars 2014 à août 2019, des ateliers de capitalisation ont été organisés à Niamey, Paris et Zinder pour échanger avec les acteurs impliqués dans l'assainissement au Niger et les parties prenantes du projet autour de trois thèmes spécifiques :

1. Structuration et renforcement du secteur privé de l'assainissement
2. Mise en œuvre du service public d'assainissement : partenariat Nord-Sud pour relever le défi de l'assainissement à Zinder
3. Hygiène et assainissement en milieu scolaire

Par ces échanges, il a été possible de mieux comprendre la situation et d'identifier les actions mises en œuvre dans le secteur de l'assainissement au Niger, puis plus spécifiquement à Zinder dans le cadre du projet.

Ce livret analyse comment un projet de coopération peut contribuer à renforcer les compétences des élus et agents d'une commune nigérienne dans la gestion du service public d'assainissement.

Coordination et rédaction : Béatrice Tourlonnias (pS-Eau)

Contributions et relecture : Mélanie Ceran (Département du Val-de-Marne),

Aboubacar Mahaman Abdou (Ville de Zinder), Baba Aboubacar (structure d'appui),

Sanoussi Mali (Rail-Niger), Aurélie Rakotofiringa (Délégation de l'Union européenne au Niger),

Eve Karleskind (Département du Val-de-Marne), Vincent Dussaux (pS-Eau),

Chantal Eyboulet (SIAAP), Jean-Pierre Pruvost (AESN)

Crédits photos : Département du Val-de-Marne, RAIL-Niger, Ville de Zinder, pS-Eau, SIAAP

Mise en page : Cercle Studio

Impression : Gyss Imprimeurs

Achevé d'imprimer : juin 2019

La publication ainsi qu'une boîte à outils sont disponibles en version numérique depuis la page pS-Eau dédiée : www.pseau.org/niger/documents

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Département du Val-de-Marne et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Table des matières

Introduction	6
Contexte général du projet	6
Zinder, un carrefour en Afrique	6
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement : un enjeu fort pour la ville de Zinder	6
Présentation du projet	8
Contexte thématique : Le rôle et les moyens des Communes du Niger dans l'assainissement	10
L'assainissement, une compétence des communes nigériennes	10
Des moyens humains et financiers limités pour répondre aux enjeux sanitaires urbains	10
De multiples partenaires en appui à la ville de Zinder	12
Retour d'expérience	14
La Ville de Zinder au cœur de la Stratégie d'Assainissement	14
Fournir à la Ville les éléments d'analyse nécessaires pour définir ses orientations politiques	14
Accompagner la Ville dans l'animation du dialogue sectoriel local	15
Développer les infrastructures de qualité	16
Consolider les moyens financiers de la Ville	16
Accompagner les services de la Ville dans la sélection et le suivi des prestataires	16
Organiser et suivre le service d'assainissement	18
Renforcer les capacités de la Ville pour organiser le service	18
Appuyer le recrutement d'agent municipaux pour suivre le service	18
Enseignements et perspectives : Une dynamique positive pour la salubrité de la ville à poursuivre	19

Préface

Dans le domaine de la coopération internationale comme dans d'autres, on investit souvent beaucoup d'énergie à l'action, mais très peu à la prise de recul et au partage de ses expériences. Il est pourtant essentiel de nous retourner un instant, à travers ces outils de capitalisation, pour analyser nos actions, en tirer des enseignements et partager notre expérience.

La Ville de Zinder et le Département du Val-de-Marne avancent main dans la main, dans le cadre du programme européen «Facilité Eau» en partenariat avec l'AESN, le SIAAP et le pS-Eau, dans la mise en œuvre de la stratégie d'hygiène et d'assainissement de la deuxième ville du Niger. Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions de coopération déjà engagées en matière d'accès à l'assainissement, à la santé et à l'éducation depuis 2006.

Basé sur une approche participative des habitants et sur du renforcement des capacités locales, les objectifs du projet étaient ambitieux : amélioration dans les secteurs de la santé et de l'éducation, réduction de la pollution, préservation de la ressource en eau et développement socio-économique de la ville. Concrètement, plus de 5 ans de travail ont permis de garantir l'accès équitable aux latrines dans les écoles et les lieux publics, dans le respect de l'égalité femme/homme et de la dignité humaine.

Cette aventure de longue haleine a permis la construction de 975 ouvrages d'assainissement dont 865 latrines scolaires, bénéficiant à plus de 71 000 élèves et leurs enseignants. Ces actions sont pérennisées grâce à la sensibilisation de la population, à la structuration et à la formation du service communal d'assainissement et du secteur privé zinderois.

Nous avons pu dernièrement nous retrouver lors de la célébration du 60^e anniversaire de la proclamation de la République du Niger qui s'est déroulée à Zinder. Ensemble, nous avons pu apprécier les réalisations effectuées depuis plus de 10 ans et échanger sur le regard que nous portons collectivement sur notre collaboration. La pertinence du travail réalisé, utile aux populations de Zinder et valorisant les compétences des professionnels français et nigériens, nous pousse à renouveler notre engagement commun en matière de service public et de réponse aux besoins des habitants.



© Alain Bachelier

M. Didier Guillaume

Vice-président du conseil départemental du Val de Marne, en charge de la coopération décentralisée, des relations et solidarités internationales, de l'action en faveur de la paix



M. Bachir Sabo

Président du Conseil de Ville de Zinder

Présentation des partenaires

La Ville de Zinder

Zinder est la seconde ville du Niger. Elle a souhaité s'associer au Département du Val-de-Marne pour relever le défi de l'assainissement, compétence récemment transférée aux collectivités nigériennes. **La Ville assure la mise en œuvre et la coordination du projet avec le soutien d'une structure d'appui locale.**

Le département du Val-de-Marne

Depuis la signature d'un protocole de coopération en 2005 entre la Ville de Zinder et le Conseil départemental du Val-de-Marne, de nombreuses actions ont été mises en œuvre pour faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement et renforcer les capacités techniques et administratives des services de la Ville. **Le service des Relations internationales du Département pilote la mise en œuvre du projet, avec un appui technique de la Direction des services de l'environnement et de l'assainissement (DSEA).**

La Commission européenne

Dans le cadre de la Facilité UE-ACP pour l'eau, et plus précisément du « Programme de promotion des objectifs du millénaire pour le développement : assainissement dans les zones pauvres périurbaines et urbaines dans les pays ACP » financé par le 10^e Fond Européen de Développement, la Ville de Zinder et le Conseil Départemental du Val-de-Marne ont pu bénéficier d'un financement à hauteur de 2 200 000 euros pour la mise en œuvre de la Stratégie d'hygiène et d'assainissement de la ville de Zinder.

Le SIAAP, l'AESN et le pS-Eau, des partenaires techniques et financiers sur l'hygiène et l'assainissement au Niger

La loi Oudin-Santini, adoptée en 2005 en France, autorise les collectivités, syndicats et agences de l'eau à mobiliser jusqu'à 1% de leurs ressources pour des projets de solidarité à l'internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. C'est dans ce cadre qu'interviennent le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN).

- **Le SIAAP** intervient au Niger depuis plusieurs années en coopération avec les villes de Tessaoua et de Maradi. Il a également soutenu le Programme eau et assainissement pour un développement durable (PEADD) et le projet Sani Tsapta pour le renforcement des compétences des professionnels de l'assainissement.
- **L'AESN** appuie les initiatives portées par les acteurs de son bassin en matière de solidarité internationale. Dans le cadre de son 10^e Programme d'intervention (2013-2018), près de 150 projets ont été soutenus. Parmi eux, 15 se déroulent au Niger pour un montant total d'aides de plus de 2 millions d'euros.
- **Le programme Solidarité-Eau (pS-Eau)** est un réseau multi-acteurs français qui s'engage pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous et la gestion durable des ressources en eau (ODD 6) dans les pays en développement. Il accompagne en particulier les initiatives de la coopération décentralisée et non gouvernementale menées au Niger. **Le SIAAP, l'AESN et le pS-Eau ont apporté leurs moyens financiers, leur expertise en matière d'assainissement et leur réseau au Département du Val-de-Marne et à la Ville de Zinder.**

Introduction

Contexte général du projet



Zinder, un carrefour en Afrique

Zinder est l'une des plus anciennes villes du Niger. Située au carrefour entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et l'Afrique du Nord, elle est le siège du **sultanat de Damagaram** et fut la capitale du Niger de 1911 à 1926.

Elle est aujourd'hui le **deuxième centre urbain du Niger**, avec une population de 377 000 habitants. Comme toute commune nigérienne de plus de 100 000

habitants, Zinder est érigée en Ville (commune à statut particulier). Elle compte aujourd'hui 5 arrondissements, quatre de type urbain (arrondissements 1 à 4) et un de type rural (arrondissement 5).

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement : un enjeu fort pour la ville de Zinder

La ville de Zinder, qui repose sur un socle granitique peu perméable, a connu dans le passé de sérieux **problèmes d'approvisionnement en eau potable** entraînant des délestages réguliers sur le réseau. Si la situation d'accès à l'eau potable tend à s'améliorer, la ville connaît néanmoins des **difficultés en matière d'assainissement** : gestion des déchets solides, protection contre les eaux de ruissellement en saisons de pluies et gestion des eaux usées et excréta.

Plusieurs **contraintes** expliquent cette situation : la ville de Zinder est composée d'un noyau urbain ancien, notamment les quartiers de Birni et Garin Malam, qui se caractérisent par un **habitat traditionnel, dense** (300h/ha), non lotis, organisés autour de ruelles étroites. La structuration de ces quartiers ne facilite pas



Socle granitique affleurant

les aménagements d'assainissement des eaux usées et eaux de pluie : les camions vidangeurs ne peuvent y intervenir et ces quartiers sont souvent sujets aux inondations durant la période d'hivernage. Par ailleurs, avec une **croissance démographique de plus de 4%**, il est difficile pour les autorités locales de planifier l'espace urbain et de répondre à la demande grandissante en assainissement des habitants.

À Zinder, **47%** des boues vidangées sont enfouies devant les habitations



Eaux usées et déchets dans les quartiers traditionnels de Zinder

La gestion des eaux usées et excréta pose problème tout au long de la filière assainissement :

- **Accès** - Les populations à Zinder sont généralement équipées en latrines avec fosses, qui nécessitent d'être vidangées. Une proportion importante de ces équipements sont inadéquats, en particulier dans les anciens quartiers de la ville (voir le tableau ci-dessous).

- **Évacuation** - Pour les vidanger, les Zindérois ont recours à des opérateurs manuels (dans plus de 80% des cas) dont les pratiques et l'équipe-

ment ne garantissent pas une gestion des boues en toute sécurité.

- **Dépôt et traitement** - Lorsqu'ils peuvent intervenir, les camions vidangeurs ne font qu'évacuer les boues à l'extérieur de la ville sur des sites non aménagés, sans traitement.

Ainsi, au démarrage du projet, les eaux usées et excréta étaient difficilement gérés à Zinder, rendant la ville insalubre et les populations vulnérables aux maladies d'origine hydrique.

Échelle de service pour l'assainissement	Niger			Zinder	
	Urbain	Rural	Ensemble		
Service optimal	Utilisation d'installations d'assainissement améliorées, non partagées et dans lesquelles les excréta sont confinés et traités (sur place ou hors site)	19,60%	1,10%	4,10%	
Service basique	Utilisation d'installations d'assainissement améliorées, pas partagées	39,30%	7,30%	12,50%	52% Latrines San Plat et WC modernes connectés à une fosse septique
Service minimal (partagé)	Utilisation d'installations d'assainissement améliorées, partagées par plusieurs familles	19,30%	3,90%	6,40%	
Service inadéquat	Utilisation de latrines à fosse sans dalle ou plateforme, latrines suspendues et latrines à seau	10,00%	5,50%	6,30%	47,7% Latrines traditionnelles simples/améliorées
Pas de service	Défécation en plein air	11,70%	82,20%	70,80%	0,3% non équipés

Source : Rapport sur les indicateurs de l'eau et l'assainissement pour l'année 2018 du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; Étude sur le traitement et la valorisation des boues de vidange dans la ville de Zinder, 2016

Présentation du projet

Depuis 2005, la Ville de Zinder au Niger et le Conseil départemental du Val-de-Marne sont engagés dans une **coopération décentralisée**. L'assainissement, compétence partagée par les deux collectivités territoriales, est au cœur de leurs échanges. En 2014, elles se sont lancées dans un projet ambitieux de **Mise en œuvre de la stratégie d'hygiène et d'assainissement de la Ville de Zinder**, avec l'appui de l'Union

européenne, du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), de l'agence de l'eau-Seine-Normandie (AESN) et du programme Solidarité Eau (pS-Eau).

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'assainissement de base et de promouvoir l'hygiène dans le noyau urbain de Zinder.

Un projet qui contribue aux Objectifs de développement durable (ODD)

Le Programme pour le développement durable, adopté par l'ensemble des États membres des Nations unies en septembre 2015, fixe 17 Objectifs de développement durable (ODD), pour mettre fin à l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et l'injustice et lutter contre le changement climatique et ses conséquences à l'horizon 2030.

Le projet mené à Zinder contribue à ce programme et plus spécifiquement à :



1. Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats (Objectif 6.2) par la réalisation d'installations sanitaires publiques et le renforcement des services municipaux pour fournir un service géré en toute sécurité sur l'ensemble de la filière assainissement.



2. Fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace (Objectif 4.a) par la réalisation dans les écoles primaires et secondaires de Zinder d'installations sanitaires non-mixtes et des équipements de base pour le lavage des mains ainsi que la formation des enseignants et des pôles éducateurs sur l'hygiène et l'assainissement.



3. Promouvoir des emplois décents pour tous (Objectif 8.3), en accompagnant des microentreprises impliquées dans le domaine de l'assainissement (maçons, vidangeurs, gérants de toilettes publiques) et en facilitant leur intégration dans le secteur formel.

Synthèse du projet

Partenaires :

Maître d'ouvrage : la Ville de Zinder

Assistance à la maîtrise d'ouvrage : BADL-ris en consortium avec CEH-SIDI (structure d'appui)

Partenaires techniques et financiers : Département du Val-de-Marne, Union européenne, Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), Agence de l'eau-Seine-Normandie (AESN) et programme Solidarité Eau (pS-Eau).

Durée :

5 ans et demi, de mars 2014 à août 2019

Montant total du projet (budget prévisionnel) :

3160208 €

Nombre de bénéficiaires :

71 000 élèves, les pôles éducateurs et enseignants, les usagers des édicules publics, les élus et agents de la Ville de Zinder et des communes d'arrondissement, environ 80 opérateurs (gérants d'édicules, maçons, vidangeurs).

Axes d'intervention :

1. Améliorer l'accès à l'assainissement dans le noyau urbain de Zinder

Réalisation de 975 ouvrages d'assainissement dont 865 latrines dans les établissements scolaires (primaires et secondaires) de la ville, ainsi que dans 4 mairies, 6 marchés et 2 auto-gares.

Réalisation d'une étude sur la filière traitement et valorisation des boues.

2. Renforcer les capacités locales en matière d'assainissement et d'hygiène

Recrutement et formation de 10 agents d'assainissement de la Ville de Zinder (pour le suivi des pratiques d'hygiène et de l'entretien des équipements publics).



Équipement du service public communal d'assainissement.

Formation des gestionnaires des ouvrages publics d'assainissement.

Formation des élus, cadres et secrétaires généraux de la Ville.

Actualisation de l'arsenal réglementaire municipal.

3. Sensibiliser la population à l'hygiène

Mise en œuvre d'une stratégie de communication et de sensibilisation sur l'hygiène et l'entretien des ouvrages d'assainissement à destination des différents publics cibles et dans les zones d'intervention. Réalisation de campagnes de sensibilisation et formation d'un pôle éducateur dans chaque établissement scolaire.

4. Impliquer et accompagner les opérateurs privés du secteur de l'assainissement

Réunions d'information et de concertation avec les opérateurs.

Évaluation des besoins de renforcement des capacités et organisation de formations.

5. Capitaliser et diffuser l'expérience

Analyse des pratiques à l'occasion d'ateliers d'échanges avec les parties prenantes du projet. Capitalisation et diffusion de l'expérience.

Contexte thématique: Le rôle et les moyens des Communes du Niger dans l'assainissement

Au Niger, les compétences assainissement ont été transférées de l'État aux communes par décret en 2016. Néanmoins, les ressources humaines et financières des collectivités locales restent limitées pour répondre à ce défi.

L'assainissement, une compétence des communes nigériennes

Dans les années 60, le Niger a entamé un processus de **décentralisation** qui a abouti au transfert des compétences assainissement aux communes nigériennes (voir l'encadré). La **collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées, des eaux pluviales et des ordures ménagères** relèvent désormais des compétences communales.

Des moyens humains et financiers limités pour répondre aux enjeux sanitaires urbains

La mise en œuvre concrète de ces compétences restent pourtant difficile. A Zinder, les élus sont très impliqués sur l'assainissement et peuvent compter sur une équipe technique pour les appuyer dans la définition et la mise en œuvre la politique communale d'assainissement (cf l'organigramme de la Ville de Zinder). C'est une chance, car les communes du Niger ne sont pas toutes dotées de services techniques municipaux.

La décentralisation au Niger en quelques dates

- 1960:** La Constitution de la 1^{re} République du Niger évoque la création de collectivités territoriales.
- 1993:** Le Code de l'hygiène publique donne aux communes un rôle en matière d'assainissement.
- 2004:** Premières élections communales.
- 2010:** Le Code de l'eau et le Code général des collectivités territoriales viennent entériner la compétence communale en assainissement.
- 2016:** Adoption du décret portant transfert des compétences et des ressources de l'État aux communes (décret N° 2016-075).
- 2017:** L'arrêté ministériel du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (arrêté N° 0012) précise les conditions de ce transfert.

Néanmoins, les services de la Ville n'ont pas toujours d'équipe permanente et de nombreuses directions sont gérées par des agents de l'Etat détachés à la Mairie (en marron dans l'organigramme). Il est arrivé pendant le projet que certains soient mutés sur d'autres postes, sans que le Maire n'ait eu de prise sur la décision. Cette situation fragilise la capacité de la Ville à agir. Sur le plan financier, les communes nigériennes mobilisent plusieurs types de ressources: généralement, les infrastructures publiques d'assainissement (toilettes publiques, stations de

traitement, etc.) sont financées par l'**État** ou par les communes grâce à l'aide financière de **partenaires extérieurs** (budget d'investissement) alors que la gestion du service d'assainissement devrait être couverte par des ressources locales,

issues des **taxes/redevances et du tarif** (budget de fonctionnement). Par ailleurs, les **usagers** contribuent à l'investissement pour la construction de leurs latrines/puisards, ainsi qu'au fonctionnement du service de vidange.

Échelle de service	Recettes totales de la ville		Part allouée à l'assainissement		Ratio budget ass. /habitants
	Années	En CFA	En CFA	En %	En CFA
	2016	378 987 845	102 513 385	27%	272
	2017	398 489 161	61 441 554	15%	163
	2018	418 112 676	127 721 365	31%	339
	Moyenne	398 529 894	97 225 435	24%	258

Le budget assainissement de la ville de Zinder

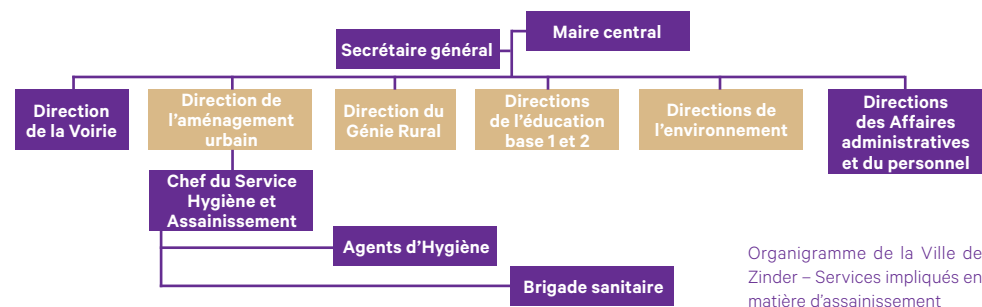
La ville de Zinder mobilise près d'un tiers de ses recettes pour l'assainissement, néanmoins on voit bien que ce **budget n'est pas suffisant pour répondre aux besoins importants de la ville et de ses habitants** (moins de 260 F/habitant/an soit 0,39 euros).

Le principe d'unicité des comptes publics au Niger

Afin d'appliquer le principe d'unicité des comptes publics, le gouvernement nigérien a procédé en juillet 2017 à la **fermeture des comptes bancaires ouverts par des entités publiques** (Ministères, collectivités territoriales, etc.) auprès des banques commerciales. Les fonds ont été transférés au niveau de la Trésorerie publique. Cette mesure répond aux directives de l'UEMOA pour une gestion des fonds publics optimisée et une meilleure transparence de la comptabilité publique.

Cela concerne aussi les comptes ouverts par les communes nigériennes dans le cadre de projets de coopération. À Zinder, des règles d'utilisation de ces fonds ont été fixées par la Ville et ses partenaires pour s'assurer de la bonne utilisation de ces ressources. Ce procédé a plusieurs avantages: **transparence** vis-à-vis des partenaires financiers, **sécurisation des fonds** pour les activités du projet, **règlement dans les temps** des prestataires, etc.

Si la fermeture de ces comptes bancaires ne fait qu'appliquer la réglementation en vigueur et devrait améliorer à termes la gestion des fonds publics, elle a posé quelques difficultés dans la mise en œuvre du projet et le paiement des prestataires.



De multiples partenaires en appui à la ville de Zinder

Dans ce contexte de décentralisation, la Ville de Zinder a fait appel à de nombreux partenaires nigériens et extérieurs pour répondre au défi de l'assainissement.

La Ville de Zinder et le **Conseil départemental du Val-de-Marne** ont signé un **protocole de coopération en 2005**. Les deux collectivités territoriales ont fait le choix de coopérer dans le cadre d'un **partenariat direct**, basé sur la confiance: les actions sur le terrain sont mises en œuvre directement par les services de la Ville, appuyés par les agents du Département.

Le contexte sécuritaire ayant évolué ces dernières années au Niger, les possibilités de déplacements des partenaires français sont plus limitées. Par ailleurs, le projet était de taille, d'un point de vue financier comme dans sa durée d'exécution. C'est pourquoi, les deux partenaires ont fait appel à une **structure d'appui** pour faciliter la mise en œuvre et le suivi du programme actuel. Néanmoins, la Ville pilote les activités et le Département continue de l'accompagner dans ses orientations et le suivi régulier des actions, que ce soit à distance, lors de mission au Niger ou bien par l'accueil de délégation en France. Nous allons voir justement dans ce livret comment l'action du Département a contribué à renforcer les élus et techniciens de la Ville de Zinder.




Pour répondre à l'ampleur des enjeux de Zinder en matière d'assainissement, les deux collectivités territoriales ont mobilisé d'autres partenaires techniques et financiers pour ce projet: **l'Union européenne, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), l'agence de l'eau-Seine-Normandie (AESN) et le programme Solidarité Eau (pS-Eau)** – ils sont présentés au début de ce livret.

Par ailleurs, la Ville de Zinder s'appuie sur les acteurs de son territoire et en particulier **les services déconcentrés de l'État** (urbanisme, enseignements, hydraulique et assainissement), **les opérateurs privés** (voir le livret n°1) et des **associations/ONG nigériennes**.

La coopération décentralisée au Niger

Depuis 2006, ce sont en moyenne **11 projets de coopération sur l'eau et l'assainissement** qui sont lancés au Niger par les acteurs de la coopération décentralisée en non gouvernementale français pour un montant moyen d'investissement de **3,8 millions d'euros/an**.

En 2017, ces projets impliquaient environ **20 collectivités françaises, plus de 60 associations et ONG françaises et 5 agences de l'eau françaises**.

Fonctions	Compétences transférées (arrêté MHA mars 2017)	Enjeux pour les communes nigériennes	
 1. Coordination	Information et sensibilisation des populations	Être identifiée comme un acteur majeur de l'assainissement (par les usagers, les services de l'État, les ONG, etc.) Animer la concertation locale avec les parties prenantes Impliquer les usagers pour avoir leur adhésion et faire évoluer les mentalités en matière d'hygiène et d'assainissement mais aussi pour le règlement des impôts, taxes et redevances.	
	2. Politique	Application du cadre politique et législatif	Connaître et appliquer les politiques et stratégies nationales Faire de l'eau et de l'assainissement un objectif du mandat des élus (amélioration des conditions sanitaires de la population, protection de la ressource en eau et de l'environnement) Mobiliser les moyens nécessaires pour mener à bien la politique communale en matière d'eau potable et d'assainissement (taxation, imposition, planification budgétaire)
		3. Planification	Élaboration et actualisation des plans locaux eau et assainissement (PLEA)
 4. Études et travaux	Réalisation des études de faisabilité Mobilisation du budget d'investissement Suivi et contrôle des travaux	Identifier les solutions techniques optimales qui répondent aux attentes des usagers et prennent en compte les contraintes locales Engager, suivre et contrôler les travaux	
 5. Gestion 6. Suivi	Gestion des services	Consolider la pérennité financière et technique des services municipaux afin d'assurer <ul style="list-style-type: none"> la gestion des ouvrages: maintenance, entretien courant le fonctionnement d'un service dédié avec des agents dont les fonctions sont clairement définies 	
	Suivi du fonctionnement du service (rapport d'activités) Collecte et transmission des données eau/assainissement au Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement	Développer des outils et des approches opérationnelles pour le suivi et le partage des informations sur le fonctionnement du service S'appuyer sur les données du suivi pour (ré)orienter la politique communale en matière d'eau potable et d'assainissement	

Retour d'expérience

La Ville de Zinder au cœur de la stratégie d'assainissement



La Ville de Zinder a été renforcée pour définir sa stratégie d'assainissement et mobiliser les acteurs du territoire pour la mettre en œuvre.

Fournir à la Ville les éléments d'analyse nécessaires pour définir ses orientations politiques

Au démarrage du projet, des **formations** ont été proposées aux **cadres et élus locaux** de Zinder pour améliorer leurs connaissances de l'assainissement, un secteur souvent méconnu et jugé peu prioritaire. Leurs échanges réguliers avec leurs homologues français et nigériens pendant le projet ont renforcé la compréhension de leurs missions.

La Ville a pu ainsi élaborer son **cadre réglementaire municipal** et le **contrat de gestion libre des toilettes publiques**, en conformité avec le cadre institutionnel. Des agents d'hygiène au niveau de chaque arrondissement de la Ville ont été recrutés et formés pour être en mesure de faire appliquer cette réglementation.

Par ailleurs, le projet a donné aux services municipaux les moyens de réaliser une **étude sur la gestion des boues de vidange** pour affiner leur connaissance de la filière assainissement à Zinder et proposer un plan de gestion des boues (l'étude est présentée dans le livret 1).

« Nous discutons beaucoup avec les élus du Département, particulièrement avec Didier Guillaume, vice-président en charge de la Coopération décentralisée, autour de la bonne gouvernance locale. On ne cherche pas à calquer le modèle français de décentralisation, mais ces échanges nous laissent entrevoir beaucoup de pistes. »

*Mahaman Bachir Sabo,
président du Conseil de Ville de Zinder.*

Ainsi les élus et agents de la Ville se sont emparés de la problématique de l'assainissement et ont une meilleure vision des enjeux et priorités pour Zinder. Conformément aux Objectifs de Développement Durable, la stratégie d'assainissement de la Ville porte sur l'ensemble de la filière et l'étude sur les boues de vidange, pose les jalons pour le développement de solutions de traitement/valorisation des eaux usées et excréta à Zinder, tel que prévu dans le Programme Sectoriel Eau Hygiène Assainissement du Niger.



Outils +

Rapport d'étude sur le traitement et la valorisation des boues de vidange dans la ville de Zinder



Formation des Agents d'hygiène

Accompagner la Ville dans l'animation du dialogue sectoriel local

270 réunions publiques ont été organisées durant le projet. Elles ont permis aux habitants de Zinder de mieux connaître les actions portées par la Ville et d'identifier leurs interlocuteurs. Les **émissions de radio, les ateliers de capitalisation** et la présence quotidienne des **agents d'hygiène** dans les quartiers leur offre la possibilité d'interpeller la municipalité sur les problèmes d'hygiène et d'assainissement qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne.

Par ailleurs, des **réunions de concertation et échanges réguliers avec les opérateurs**

privés (gérants des toilettes publiques, vidangeurs, maçons) ont permis de renforcer le rôle de la Ville en matière de coordination et de suivi de ces opérateurs (voir à ce sujet le livret n°1). Enfin, de nombreuses réunions internes, parfois élargies aux partenaires locaux, ont été organisées pour la mise en œuvre du projet (**comités de pilotage**).

Le dialogue est donc renforcé entre la Ville et les acteurs du territoire (usagers, opérateurs, services déconcentrés, associations, etc.) pour une meilleure coordination des actions.

Développer des infrastructures de qualité



Des compétences et des ressources financières sont mobilisées pour que la Ville de Zinder déploie le service d'assainissement sur son territoire.



Édicules publics lumineux, inspirés du modèle de Tessaoua

Consolider les moyens financiers de la Ville

Le projet a été l'opportunité pour la ville de Zinder de **mobiliser des moyens financiers importants** afin de réaliser de nombreux travaux : 975 ouvrages d'assainissement ont été réalisés dont 865 latrines dans les établissements scolaires (primaires et secondaires, publics et privés) de la ville, ainsi que dans 4 mairies, 6 marchés et 2 auto-gares.

La Ville a bénéficié de **l'expertise de ses partenaires** pour trouver les meilleures **options techniques**. Une mission a même été organisée à Tessaoua pour visiter des édicules réalisés avec le soutien du SIAAP, afin de pouvoir s'en inspirer. Les questions des services techniques de Zinder ont porté notamment sur la luminosité des toilettes publiques et scolaires,

soucieux de pouvoir proposer aux usagers un lieu agréable et un endroit sécurisant pour les enfants qui sont parfois effrayés de rentrer dans des toilettes trop sombres.

Accompagner les services de la Ville dans la sélection et le suivi des prestataires

Construire près de 1000 ouvrages d'assainissement en 5 ans, le pari était ardu pour Zinder. Au-delà de l'appui financier, il était important d'accompagner la Ville dans la préparation et le suivi des travaux pour s'assurer de leur qualité : vérifier la disponibilité des terrains où seraient implantées les latrines publiques, veiller aux respects des spécifications techniques par les constructeurs ainsi que les échéances, etc. Cet appui fut **technique** mais aussi **administratif et financier**, pour que la Ville puisse se conformer aux procédures contractuelles exigées par l'Union européenne pour l'attribution de marchés ainsi qu'aux règles de suivi comptable du projet.

La Ville a bénéficié pour cela d'un appui quotidien, via le recrutement d'une **structure d'appui**, basée dans les bureaux de la Mairie et qui a accompagné les équipes dans toutes les étapes de la mise en œuvre du projet.

Le **Département**, à travers son service des Relations internationales et sa Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement (DSEA), a aussi apporté son expertise aux équipes municipales pour les conseiller dans l'élaboration des dossiers d'appel d'offres,



Visite de chantier en présence des experts du Val de Marne

la sélection des prestataires ou encore pour organiser le suivi des travaux. **Des reportages photographiques** ont été faits lors des réunions de chantier par les services de la Ville et envoyés au Département pour qu'il puisse faire part de ses recommandations. Des agents du Département ont accompagné quatre missions à Zinder pendant le projet pour réaliser des **visites de chantiers** en octobre 2016, novembre 2017, décembre 2018 et mars 2019.

Enfin, **les services déconcentrés de la Direction régionale de l'urbanisme (DRULA)** ont également été mobilisés à ce niveau : elle a mis à disposition 4 agents pour le contrôle des chantiers de construction des latrines afin de renforcer les capacités des techniciens de la Ville de Zinder. Sur les constructions des toilettes publiques, un agent municipal et un

agent de la DRULA faisaient une visite quotidienne sur chaque site. Une réunion de chantier hebdomadaire était organisée avec les entrepreneurs. À chaque étape clé, la DRULA devait valider les constructions et donner son feu vert pour la poursuite des travaux. Pour les toilettes scolaires, étant donné l'ampleur et la dispersion des sites à visiter, l'organisation a été revue : la Ville a désigné 4 référents techniques compétents chargés du suivi des chantiers, chacun sur un des lots du marché, et des réunions étaient organisées régulièrement avec les services de la DRULA.

Ainsi, les élus et les services de la Ville se sont familiarisés avec les **procédures de marché public** et se sont renforcés, par la pratique, sur le **suivi des travaux**. À l'issue du projet, le taux de couverture du service d'assainissement est nettement amélioré.

Organiser et suivre le service d'assainissement



Les équipes municipales ont été renforcées pour pouvoir gérer de manière pérenne le service en toute sécurité

Renforcer les capacités de la Ville pour organiser le service

Les services de la Ville de Zinder ont échangé avec les services techniques du Département mais également les services municipaux d'autres collectivités nigériennes en coopération avec le SIAAP pour **élaborer le contrat de gérance libre des toilettes publiques**. Celui-ci précise les modalités techniques et financières du service. Le projet a également permis de renforcer le lien entre les agents de la Ville et les **opérateurs de vidange et les maçons** pour mieux connaître leurs interventions et suivre le service rendu aux usagers (voir à ce sujet le livret n°1).

Appuyer le recrutement d'agents municipaux pour suivre le service

Agir sur la salubrité de la Ville, suppose d'agir sur les pratiques des populations. Mais le changement de comportement demande du temps. C'est pourquoi, il est essentiel d'avoir une présence au plus près des populations pour les informer, les sensibiliser, suivre les pratiques. Ainsi, afin de compléter les équipes municipales et de pouvoir assurer cette présence quotidienne dans les quartiers, la Ville de Zinder a recruté **10 agents d'hygiène et d'assainissement**, affectés dans les communes d'arrondissements. Ils ont bénéficié d'équipements et de formations, animées par l'ONG zinderoise DEMI-E.



Échange sur l'organisation de la vidange lors de la formation des opérateurs privés

La mission des agents d'hygiène est de :

- **Superviser et conseiller** les acteurs impliqués dans l'assainissement et la gestion des déchets : les opérateurs privés (ramasseurs d'ordures ménagères, les vendeurs d'aliments, les vidangeurs, les fontainiers, les gestionnaires et gérants des toilettes publiques, etc.), mais aussi les acteurs du quartier tels que les comité d'hygiène, les fadas¹, les associations et clubs ;
- **Sensibiliser les communautés** sur les enjeux de l'hygiène et l'assainissement ;
- **Veiller au respect des dispositions réglementaires** en matière d'hygiène et l'assainissement par tous les acteurs ;

Par cette **présence de proximité**, les agents aident à maintenir la salubrité des quartiers et font remonter aux services de la Ville les problèmes rencontrés dans les quartiers. Ce suivi contribue à l'amélioration de la qualité de vie des populations.

1. Au Niger, les jeunes ont l'habitude de se rassembler pour « faire fada ». Ces groupes sont parfois mobilisés pour mener des actions de salubrité dans les quartiers

Enseignements et perspectives : une dynamique positive pour la salubrité de la ville à poursuivre



Visite de suivi des toilettes publiques avec les agents d'hygiène pendant leur formation

Les défis auxquels sont confrontés les villes nigériennes sont énormes, et la mobilisation de tous les acteurs (usagers, opérateurs privés, ONG, Etat, partenaires techniques et financiers internationaux) est essentielle pour la réussite de tels projets. Les collectivités territoriales françaises jouent un rôle particulier et complémentaire à celui des acteurs traditionnels de la coopération au Niger. Au plus près des enjeux locaux, les échanges entre les élus et agents des deux collectivités ont été propices au développement d'un service d'assainissement de qualité, pérennes et accessibles pour tous à Zinder.

Des propositions ont été faites lors des ateliers de capitalisation pour maintenir cette dynamique

- Maintenir des **espaces et temps d'échange entre les acteurs locaux** impliqués dans l'assainissement (les services de la Ville, et les services déconcentrés de l'éducation, de l'urbanisme, de l'hydraulique, de la santé, les opérateurs privés, les établissements scolaires, les représentants

des ONG partenaires et représentants des usagers/chefs de quartiers).

- Poursuivre le **renforcement des agents de la Ville**, en particulier sur la planification et le suivi du service. La Ville pourra s'appuyer pour cela sur l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP) basée à Zinder.
- Poursuivre la **sensibilisation des ménages** pour inculquer un réel changement des comportements. La Ville pourra s'appuyer pour cela sur les leaders d'opinions et chefs de quartiers ainsi que les associations locales qui ont animé les séances de sensibilisation.
- Mobiliser les moyens pour la **mise en œuvre du plan de gestion des boues de vidange** et la réalisation d'une éventuelle station de **boues de vidange** en s'appuyant sur l'expérience de la Ville de Niamey qui a été appuyée par la Banque mondiale pour réaliser sa première station.
- Améliorer la **gestion des déchets solides et la gestion des eaux pluviales** qui peuvent avoir un impact sur l'état de salubrité global de la Ville.

La stratégie d'hygiène et d'assainissement
de la Ville de Zinder (Niger)

Livret
capitalisation
n°2

Le partenariat Nord-Sud pour relever le défi du service public d'assainissement

La Mise en œuvre de la stratégie d'hygiène et d'assainissement de la Ville de Zinder illustre concrètement comment des partenaires de coopération peuvent accompagner les communes nigériennes pour assurer l'accès à tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et contribuer ainsi aux Objectif du Développement Durable (ODD).

Ce livret de capitalisation analyse plus spécifiquement l'appui apporté aux équipes municipales pour qu'elles puissent planifier, développer, gérer et suivre les services d'assainissement, en coordination avec l'ensemble des acteurs du territoire.

